

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 08/02/2022

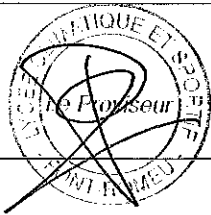
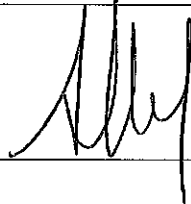
Heure de début de séance : 17h30

Heure de fin de séance : 20h05

	<i>NOM Prénom</i>	<i>Qualité</i>
<i>Président de séance</i>	Monsieur NOEL Patrick	Proviseur
<i>Secrétaire de séance</i>	Madame STOCKINGER Agnès	Parent d'élève

Nombre de membres présents : Lycée : 17 Quorum : 15
Collège : 13 Quorum : 11

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de L'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
0	Introduction	1	
I	Affaires financières	1	
II	Mise en place des divers Conseils et Commissions		
III	Bilans pédagogique, sportif, vie scolaire, CDI, travaux, Perle Cerdane.		
IV	Transports scolaires et reports des cours		
V	Conventions		
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H, Sectorisation, bilan rentrée.	2	
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projet culturels et scientifiques / Santé et prévention/ Questions diverses		
IX	Formation continue. GRETA		
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Voyages scolaires		
XII	Questions diverses	2	
	TOTAL	6	

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du Secrétaire de séance</i>
	

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 8 février 2022

- N° de séance : 03

Chapitre : 0 Nature : Introduction

**COMPTE RENDU du CA du mardi 8 février
des collège et lycée Pierre de Coubertin de Font-Romeu**

Rédigé par Agnès STOCKINGER, parent d'élève élu lycée

1. Validation du compte rendu du Conseil d'administration du 29 novembre 2021

Approuvé à l'unanimité pour le collège (13 votants)

Approuvé à l'unanimité pour le lycée (17 votants)

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 08 février 2022

- N° de séance : 03

Chapitre : I Nature : Affaires financières

Questions financières

- Collège, pour information, admission en non-valeur (familles non solvables) pour 265,10€
- Collège, adoption des tarifs de vente, restauration et internat. Pas de changements par rapport à l'an passé. Voté à l'unanimité
- Voyage à Carcassonne : modification de la participation famille adoptée à l'unanimité
Collège : modification des tarifs de voyages votés précédemment en raison d'un plus petit nombre d'inscrits
- Voyage en Sicile
Lycée : pas de modification pour les familles mais de la participation de la Maison des lycéens
Adopté à l'unanimité
Collège : pas de modification pour les familles mais de la participation de la Maison des lycéens
Adopté à l'unanimité
- Voyage à Toulouse Ciné-latino : modification de la participation des familles (location casiers Barcelone
Modification de tarif adopté à l'unanimité
- Nouveau projet avec participation famille
Certification proposée aux élèves volontaires pour validation d'un niveau A2/B1 en Espagnol par l'institut Cervantes
Certification proposée aux élèves volontaires pour validation d'un niveau B2 et C1 en Espagnol par l'institut Cervantes
Voté à l'unanimité
- Voyage Majorque : petite modification de la participation famille
Voté à l'unanimité
- Lycée, adoption des tarifs de vente, restauration et internat. Pas de changements par rapport à l'an passé. Voté à l'unanimité
- Convention Installations sportives louées au CREPS. Voté à l'unanimité
- Maintenance groupe électrogène : Voté à l'unanimité
- Fournitures et maintenance gaz. : Voté à l'unanimité
- Pour information présentation de DBM (variations de stock, OPC, projet voltaire don APE).

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 08 février 2022

- *N° de séance* : 03

Chapitre : VI **Nature :** Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., Sectorisations, bilan rentrée)

Présentation de la Dotation Globale Horaire (DGH)

Celle-ci est calculée à partir du nombre de classes estimées en lien avec les effectifs eux-mêmes calculés à partir de cohortes et de ratios.

L'internat (accueil des sportifs principalement) est une variable d'ajustement.

Les classes

Lycée

On rouvre une classe de Terminale (fermée l'an passé) avec récupération totale des moyens perdus il y a un an.

D'où 5 terminales (dont 1 STMG)

On maintient 5 premières (dont 1 STMG)

5 secondes bien garnies (max 35 /classe mais prévus plutôt 32/33)
(modulation avec entrée des 20/25 internes sportifs)

Collège

4 classes de 3èmes à 23 élèves

3 classes de 4èmes à 30

3 classes de 5èmes à 28

3 classes de 6èmes à 30 mais selon la réalité constatée en juin(en fonction des arrivées hors secteur), ouverture d'une quatrième classe (raisonnée sur l'ensemble du plateau Font Romeu /Bourg Madame) demandée auprès du DASEN.

Ce qui permettrait d'accepter les demandes de dérogation.

NB : Références standard 30 élèves en collège, 35 en lycée/classe

Les heures d'enseignement (HP et HSA)

L'établissement a 3 entités : collège, lycée et SEP ce qui permet une gestion des RH en jouant sur les compléments de service. La classification en cité scolaire permettrait plus de souplesse, de simplicité et de clarté (CSD, CSR, organisation générale de l'établissement.)

Madame Cullell, représentante des personnels enseignants, fait part de son insatisfaction concernant les effectifs présentés au collège, qu'elle considère trop élevés, surtout pour les classes de 6ème à 30 élèves. L'avis de Madame Cullell est partagé par de nombreux membres du conseil d'administration.

Monsieur Noël, proviseur, répond que cette situation a été évoquée lors du dialogue de gestion avec Monsieur le Directeur académique, mardi 1er février

dernier. Monsieur Noël insiste en disant que cette situation n'est pas figée et que Monsieur le Directeur académique réévaluera la situation en fonction du nombre d'élèves supplémentaires désirant s'inscrire au collège d'ici septembre prochain. Les classes à effectif de 30 collégiens ne pourront pas accueillir plus d'élèves. Il sera alors nécessaire d'ouvrir une autre classe dans le cas d'inscriptions supplémentaires.

D'autre part, la répartition des enveloppes budgétaires démontrent que les moyens alloués sont totalement utilisés au collège et à la SEP. Madame Corrochano et Madame Lleres, représentantes des personnels enseignants regrettent que les moyens horaires soient bien trop justes pour bien travailler. Le manque d'heures attribuées ne permet pas de dédoubler certains niveaux et certaines disciplines pour enseigner plus efficacement aux élèves qui, par ailleurs, ont des besoins en soutien scolaire importants. Par exemple, il est très difficile, voire impossible de faire effectuer des manipulations aux élèves en collège car les cours de sciences physiques sont organisés en classe entière.

Par ailleurs, Monsieur Michaud dit que la particularité de l'établissement met en avant le fort mouvement des enseignants d'une structure scolaire à l'autre, avec un nombre d'heures de CSR, CSD et BMP créées. Ces mouvements sont nécessaires pour couvrir tous les besoins en heures d'enseignement de chaque structure. Ainsi, les membres du conseil d'administration pensent qu'il serait plus efficient de regrouper les 3 structures scolaires, aujourd'hui encore indépendantes l'une de l'autre, en une seule entité sous le format d'une Cité scolaire, comme cela existe pour des établissements à profil identique. Dès lors, le mode de gestion d'une Cité scolaire offrirait un fonctionnement plus flexible, en termes d'organisation et de gestion, et plus clair pour toute la communauté éducative.

Monsieur Michaud, principal adjoint, effectue une présentation de la DGH à partir de tableaux Excel distribués aux membres du CA.

Remarques

Des moyens ont été rajoutés en 6^{ème} pour permettre des dédoublements.

L'ouverture ou la fermeture d'une spécialité de première est liée au nombre d'élèves demandeurs. Le rectorat octroie une marge d'ajustement aux « petits » établissements pour permettre l'accès à un maximum d'options (mais pas toutes) à nos élèves.

De même on regroupe des niveaux pour permettre le maintien de certaines options.

Pas de dédoublements en sciences ce qui rend difficile les TP (manipulations).

Pas de création ou de suppression de poste.

La ventilation de la DGH collège (13 votants) est votée à 1 voix contre, 2 abstentions, 10 pour.

La ventilation de la DGH lycée et SEP (17 votants) est votée à 0 voix contre, 3 abstentions, 14 pour.

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 08 février 2022

- N° de séance : 03

Chapitre : X II Nature : Questions diverses

Questions diverses (professeurs)

M. Noel : Malgré les 6 semaines de retard la Livraison de l'internat serait prévue fin juin par la région malgré le retard actuel, mais cela risque d'être compliqué en raison de la pénurie actuelle de matériaux. Ce retard peut même s'accroître d'après l'OPC (coordonnateur de chantier).

Il faudra aviser par rapport à la capacité de recrutement en mai.

Cette année, si le nouvel internat n'est pas livré pour la rentrée de septembre, il va falloir réfléchir à la pertinence ou non de l'ouverture de nouveaux pôles en fonction des places disponibles tout en respectant l'équilibre existant entre pôle et section.

Cette année nous devons particulièrement recruter au niveau de la troisième pour alimenter les 4 classes de troisième.

Quant à la possibilité de créer des quotas sections / pôles, il faut travailler en respectant un équilibre ;

Mme Carrera : les professeurs souhaiteraient que l'existence des sections ne soit pas mise en danger en attribuant d'office les 24 places supplémentaires du nouvel internat aux pôles.

M. Begue ajoute qu'il y a un risque que l'Internat ne soit pas fonctionnel pour la rentrée et donc sans place supplémentaire. Il développe les mêmes craintes évoquées par les enseignants.

Mme Jaricky précise qu'effectivement l'équilibre actuel est nécessaire, que c'est à l'établissement, au chef d'établissement qu'il va appartenir de gérer les places disponibles pour ces recrutements en veillant à cet équilibre existant.

M. Le bellec : un Comité de pilotage des SHN a été mis en place et a été réuni deux fois. Lors de la dernière réunion cela a été abordé.

M. Le bellec va dans le sens du respect de cet équilibre et précise que la convention CREPS, CNEA, EN doit permettre de gérer le développement du site, que les textes permettront également de préciser les choses.

M. Le bellec a demandé aux fédérations de prendre contact avec l'établissement en lien avec le CREPS.

Créations prévues : pôle ski alpinisme sans réel incidence sur les effectifs issus de la section, pôle France féminin lutte à déterminer avec la fédération, pôle VTT à voir à préciser.

Déneigement et places de stationnement après la barrière avec passage sécurisé des élèves se rendant au local ski alpin par exemple.

Les professeurs sont conscients du caractère exceptionnel des chutes cette année.

Monsieur le Proviseur indique que l'aide de la municipalité et du département a permis en partie de pallier les difficultés de déneigement, difficiles avec les seuls moyens propres de l'établissement qui par ailleurs est peu équipé lorsque le sol est gelé.

Les pannes récurrentes de fonctionnement de la barrière (prestataire non performant) induisent des stationnements non autorisés qui prennent la place des personnels.

La problématique du besoin de déneigement IMMEDIAT est posée, ce qui induit le problème de la gestion des astreintes.

M. Lebellec précise que la région a lancé un groupe de travail réunissant tous les acteurs du site et du territoire pour améliorer cette situation et les perspectives du site.

Ce que M. Begue félicite dans l'intérêt du bon fonctionnement du site.

Le nombre d'heures d'astreinte et les qualifications des personnels région sont également à prendre en compte.

Monsieur le proviseur note des améliorations cette dernière année au niveau du dessalage de la route, du site et des trottoirs d'accès au site par la mairie et le département.

Notons également la situation particulière actuelle liée aux absences des personnels pour Covid.

Réorganisation du passage au self

Là aussi les conditions ont été très dégradées en raison de la crise sanitaire.

On peut moduler le temps de passage en jouant sur les horaires de cours. Il y a aussi une auto régulation liée aux départs en stage des élèves.

Toutefois le placement des élèves en quinconce et les repas ont pu être assurés grâce à l'investissement de tous les agents sur des postes qui n'étaient pas les leurs.

Réaménagement des bâtiments scolaires

On risque de devoir attendre deux années avant le début des travaux.

Les réunions au sujet de la restructuration ont été suspendues

Local à vélo

Un emplacement de quelques vélos placé sous une caméra et à l'abri a été mis en place. Il a prouvé son/ efficacité suite à un vol de vélo où les auteurs ont été identifiés.

La séance est levée à 20h05.

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08/02/2022

Sous la présidence de : P.NOEL

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : NOEL Patrick		X		
- Adjointe : MICHAUD Marc		X		
- Gestionnaire : CHAUMES Amandine		X		
- Conseiller Principal d'Education : GRAU Nadine		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement :				
- M. GARCIA Michel			X	
- Mme VIVES Aude			X	
- de la commune siège :	1 – BLANCHARD Catherine		X	
- groupe de communes :	1 -			
- qualifiées :	1 – LE BELLEC Antoine	X		
	2 –			
MEMBRE CONSULTANT. A.Compt	1 – ROMANI Stéphane			X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation (6)				
- FRAISSE Isabelle		X		
- CARRERA Christine		X		
- CORROCHANO Emilie		X		
- ABRATE Laetitia		X		
-				
-				
Suppléants				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES (6)				
-parents SINTES Olivier			X	
SAOUT Dominique			X	
FOURCADE Anne		X		
COTONI Hélène		X		
CASADO Eduardo			X	
SERRUS Hélène		X		
Suppléants				
- élèves COCHEZ Diane			X	
LY Léonie			X	
Suppléants				

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08/02/2022

sous la présidence de : P. NOEL

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : NOEL Patrick		X		
- Principal Adjoint: MICHAUD Marc		X		
- Gestionnaire : CHAUMES Amandine		X		
- Conseiller Principal d'Education : BEGUE André		X		
PERSONNALITES				
-de la collectivité de rattachement :				
	1-JARYCKI Eliane	X		
	2-BARAILLE Julien		X	
- de la commune siège :	1 -PONSA Serge	X		
	2 -			
- groupe de communes :	1 -			
- qualifiées :	1 - ALVAREZ Jacques		X	
	2 -			
-membre consultant :	ROMANI Stéphane, agent comptable			X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
	1 - CULLELL Hélène	X		
	2 - LLERES Aurélie	X		
	3 - JANY Florence	X		
	4 - SANCHIS Nicolas	X		
	5 - FIGAROL Thomas		X	
	6 - VAZIA Dorothée	X		
	7 - ONILLON Jérôme			X
Suppléants				
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
	1 - KRUGEL Alain	X		
	2 - HULEWICZ Florence	X		
	3 - MARGAIL Laurent	X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 - PLANA Céline	X		
	2 - STOCKINGER Agnès	X		
	3 - BIETRY Anne		X	
	4 - ORTIZ Thomas		X	
	5 - POLATO Serge	X		
Suppléants				
-élèves	1 - LANNE MABY Josué		X	
	2 - PLATEL LAGARDE Clément		X	
	3 - TRIVIERE Ines		X	
	4 - BRAGULAT Antonio		X	
	5 - VAN OOTEGHEM Esteban		X	
Suppléants				

Font-Romeu,
le 27 janvier 2022

Le Proviseur

A

Madame, Monsieur,

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux travaux du Conseil d'Administration du Lycée de Font-Romeu qui se tiendra :

**Mardi 8 février 2022
à 17 h 30
salle 301**

Ordre du jour :

- ❖ Adoption du compte-rendu du 29 novembre 2021
- ❖ Présentation de la DGH
- ❖ Questions financières
- ❖ Questions diverses (celles-ci devront être déposées au bureau de M. le Proviseur 48 h avant le Conseil)
- ❖

- ❖ Pour vous connecter en visioconférence, il suffit de cliquer sur ce lien
 - ❖ <https://meet.jit.si/>
 - ❖ et de taper comme nom de réunion: calyceefontromeu

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Patrick NOEL

